

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2012

---

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

## AMENDEMENT

N° 179

présenté par  
M. Serville

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Les dispositions de la présente loi sont d'ordre public.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cela vise à exposer symboliquement que les dispositions sont d'ordre public.